



Conseils en cultures maraîchères Bio

Je souhaite optimiser les performances techniques, économiques et environnementales de mon exploitation maraîchère Bio.

→ Nous assurons un suivi technique de votre système, vous aidons à développer les cultures et techniques essentielles, et vous proposons une aide à la commercialisation et aux débouchés.

Qui est concerné ?

Tout agriculteur maraîcher en agriculture biologique ou en phase de conversion

Notre prestation

Dans le cadre du PCTAB (Pôle de Compétitivité Technique en Agriculture Biologique) animé par les Chambres d'agriculture franciliennes, vous bénéficiez :

- d'un conseil technique de terrain,
- d'une aide personnalisée à l'installation (diagnostic agronomique, conseils aux investissements et aux choix techniques),
- d'une assistance téléphonique sur l'ensemble de vos questions techniques, économiques, réglementaires,
- de guides techniques sanitaires, variétaux et de techniques culturales
- du montage de dossiers d'aide aux investissements.

Nos +

Le PCTAB : un lieu d'échange privilégié où les agriculteurs sont impliqués dans le pilotage des actions mises en oeuvre pour chacune des filières (maraîchage, grandes cultures, élevage, arboriculture). Dans ce cadre, nous vous assurons un conseil personnalisé selon les débouchés sur l'ensemble des cultures maraîchères, appuyé par des références locales issues de notre expérimentation (variétés; techniques culturales, lutte biologiques...).

DUREE

Engagement annuel (année civile)

NOS TARIFS

Cf. fiche tarifaire

NOTEZ-LE

Intervention sur l'ensemble des départements de la Région



Contact :

Service concerné : Service Technique et Economique
Téléphone : cf. fiche de contacts

